

MIGRATION ET EMPLOI EN MILIEU RURAL

RAOGO ANTOINE SAWADOGO *

Permanence des principes traditionnels de la citoyenneté villageoise et assaut des dynamiques globalisantes constituent le cadre de l'emploi rural et des migrations en Afrique de l'Ouest. Celles-ci sont marquées par l'ambivalence de la fuite et de la conquête d'autres horizons souvent fantasmés. Pour que le secteur rural n'alimente plus les flux migratoires, il faudrait repenser le modèle agricole et les activités qui lui sont associées.

Comme la turbulence interne des mouvements du magma fait bouger les continents de cette planète, la dynamique migratoire alterne ses mouvements au travers d'une multitude de composantes pouvant à première vue échapper à l'œil qui se pose pour les regarder.

En effet, les flux migratoires répondent à un ensemble de données culturelles, géopolitiques, climatiques et économiques au travers desquelles se déploient de multiples mécanismes de régulation interne. Dans le prisme multidimensionnel des flux migratoires se détache l'activité des hommes qui corrobore et se calque sur des réalités sociales, des besoins premiers, des nécessités de conquête d'autres cieux, souvent facteurs déterminants de dynamiques sociales.

A l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest, les causes de grande mobilité des populations sont connues : sécheresse, pression foncière, démographie galopante, urbanisation, chômage, guerres tribales, compétition pour le contrôle du pouvoir et des ressources, conflits ethniques, pauvreté généralisée, etc. Il se pose donc un problème de citoyenneté. Les migrants sont demandeurs et consommateurs de biens et de service (surtout de proximité : santé, éducation, hygiène, eau, nourriture,

* PRÉSIDENT DU LABORATOIRE CITOYENNETÉ (ACE-RECIT)
(ace.recit@asonet.bf www.ace.recit.org)

transport, état civil, loisir, etc.). Les communes qui les accueillent ne sont pas toujours préparées à une telle pression subite et massive. Des conflits de coexistence, de seuil de tolérance, bref, l'exclusion sous toutes les formes distingue les populations en autochtones et migrants résidents, en natifs du terroir et allochtones, en terriens et colons. En résumé, on se retrouve avec plusieurs types de citoyennetés : « citoyens autochtones résidents » et « citoyens allochtones ou migrants », ces derniers étant en fait des « citoyens de nulle part ». Leurs communes d'origine les ont vomis et leur retour ne se passe pas sans heurts. Leurs communes d'accueil les rejettent ou les tolèrent tout juste. On assiste à des allers-retours incessants, réduisant ainsi des millions de gens en « citoyens flottants » ou « éternels étrangers ». Comment prépare-t-on les collectivités et les États à gérer ces populations. Les politiques d'intégration sous-régionales prônées à l'heure actuelle sont impuissantes et se limitent aux aspects institutionnels et juridiques.

De plus en plus, les frontières nationales ne représentent pas un confinement pour la circulation des populations et de leurs biens.

La migration et l'emploi en milieu rural en Afrique de l'Ouest peuvent être caractérisés par le paradoxe de la coexistence entre une situation de permanence et de mutation. La permanence est celle des principes traditionnels de la citoyenneté villageoise. La mutation est celle des dynamiques globalisantes.

Dans le contexte ouest-africain, la thématique des migrations est née des cendres de la colonisation et de ses frontières artificiellement créées et laissées en héritage, tout comme la problématique de l'emploi en milieu rural semble découler de facteurs sociaux déterminants.

Migration et emploi en milieu rural apparaissent aujourd'hui dans certains contextes comme les deux faces d'une même médaille, deux questions à penser impérativement de concert, et ces questions, qui apparaissent souvent comme une interpellation des légitimités locales et administratives, ont suscité en nous une analyse et une réflexion qui se sont bâties comme suit :

- *Émigration*¹/*Immigration*² comme composantes de multiples mécanismes, suffisamment dignes d'intérêt pour qu'on se penche

¹ L'*émigration* est un nom formé à partir des éléments latins suivants : *Ex-*, préfixe qui signifie « hors de ». *Migr-* qui correspond à l'idée de

là-dessus, et principalement sur ces points qui touchent ce qu'on pourrait appeler *la fuite* et aussi *la conquête*.

- *L'agriculture*, dans ses réalités multidimensionnelles et comme alternative à l'émigration en milieu rural.

- *Les migrations*³ *actuelles*, quelles perspectives pour en sortir ?

Migrations (émigration, immigration)

La migration répond à un ensemble de mécanismes et de facteurs qui diffèrent selon les circonstances et selon les peuples, leurs coutumes et leurs pratiques sociales.

La fuite

- Les déplacements sont souvent le résultat d'une dynamique sociale d'exclusion ou d'expulsion (à visage masqué) des migrants de leur lieu d'origine. Lorsque l'organisation sociale traditionnelle ne prend pas en compte ou arrête de prendre en compte les ambitions sociales et/ou économiques des jeunes, lorsque la chefferie fonde sa gestion des affaires sociales sur la base d'une certaine démesure dans le despotisme et la tyrannie, les jeunes se voient comme obligés de partir.

- En pays moaga, le joug des anciens et des sorciers, etc., sur la jeunesse a lui aussi très souvent nourri et continue de nourrir des ambitions au départ.

Par ailleurs, les oppressions tribales, réduisant des peuples à une certaine servitude, voire à l'esclavage, n'ont pas encouragé ceux qui le pouvaient - ou qui le voulaient - à rester chez eux ; ils ont souvent dû prendre la route, ce qui, en fait, revêtait un caractère de fuite. Entre autres motivations au départ, on peut mentionner les épidémies, la famine, les attaques de cultures par les insectes, etc.

« changement de séjour ». D'après son étymologie, ce mot signifie donc « changement de séjour hors de son pays ». L'émigration est l'action de quitter son pays pour aller s'installer dans un autre, momentanément ou pour toujours.

² Le concept d'*immigration* désigne le mouvement de personnes d'un pays quelconque vers un autre pays dans le but de s'y établir.

³ La *migration* est le déplacement d'une personne quittant son lieu de naissance ou de résidence pour un autre lieu. Elle est le plus souvent interne, le migrant restant dans le pays. Il quitte souvent la campagne pour s'établir en ville, ce qui alimente l'urbanisation.

La conquête

- L'autre aspect du phénomène migratoire, c'est la conquête, celle de la liberté, du savoir et du savoir-faire. On partait loin pour chercher la connaissance du livre, auprès d'autres populations, d'autres communautés et revenir enrichir la société. La migration signifie aussi aller chercher les femmes auprès d'autres communautés pour grossir la sienne, la simple exploration et les échanges communautaires.

- La migration était instituée comme mesure de régulation sociale. Elle était donc acceptée, car contribuant à la grandeur de la cité, et à ce qu'on appelle la sécurisation sociale.

- En effet, la pratique migratoire dans certaines contrées est une part entière des us et coutumes, et en cela est intégrée dans les réglementations sociales. Le jeune qui doit partir de chez lui, parce qu'en âge d'affronter la vie pour gagner sa vie, doit d'abord avoir fait son initiation, qui le fait reconnaître et lui procure le statut d'homme. Avant cela, il reste encore un « homme-femme ».

En pays moaga, particulièrement au *Zandoma*, cette initiation est intégrée dans un rituel qui dure trente jours, et qui confère au jeune homme son statut et sa place d'homme dans la société, un homme désormais prêt à partir à la conquête du monde.

- Les mouvements migratoires partent aussi d'un besoin d'échapper aux règles sociales et contraintes de sa « terre » d'origine. Ailleurs, les immigrants ne sont plus vraiment assujettis aux règles coutumières, car elles ne sont pas leurs. De plus, il s'ouvre aux migrants la possibilité d'apprentissage de pratiques nouvelles et des savoirs et savoir-faire qui peuvent constituer d'autres flèches supplémentaires à leur arc. Il s'agit d'une affirmation de soi dans la conquête du monde « de son monde ».

- Par contre, les dynamiques observées dans les terres neuves montrent incontestablement une tendance de la part des migrants à reconstituer un paysage social et géographique proche – le plus proche possible – de celui de leurs villages d'origine, mais là se pose aussi la question du rapport à établir avec les autochtones.

- *A priori*, la grandeur de la cité est la première ambition qui pousse les autochtones à mettre en œuvre une politique d'accueil des étrangers. L'ambition du peuplement est souvent clairement exprimée. Mais les migrants, pour le cas des Moose par exemple, recherchent la grandeur de leur propre cité et ne

cherchent nullement à venir renforcer le projet des autochtones ⁴.

En se penchant sur les relations migrants/autochtones, on se rend compte que dans leur évolution ils peuvent s'opposer, dans la mesure où chaque camp possède et défend un projet qui n'intègre pas forcément celui de l'autre. Par contre, les projets, de part et d'autre, ne sont pas nécessairement concurrentiels (du moins, tant que des terres sont disponibles et que le flux des migrants ne tarit pas). On note aussi que la recherche de l'autonomie administrative constitue un moyen auquel les migrants ont recours pour atteindre leur objectif de grandeur : sécurisation de l'habitat, mise en place d'autorités propres et construction d'infrastructures.

L'agriculture

Interrogeons-nous maintenant sur ce que représente l'agriculture.

Elle n'est pas perçue comme une perspective réelle, ni à court ni à long terme. Elle n'est jamais présentée comme une profession définitive, c'est une profession précaire et provisoire. On n'est pas agriculteur à vie ; on s'en défait lorsqu'on en a l'occasion. Aussi, l'agriculture n'est pas systématiquement liée à une tribu ou à un village, par exemple une communauté moaga peut pratiquer l'agriculture d'un côté de la colline et l'élevage ou la pêche de l'autre.

L'agriculture est généralement pratiquée par la catégorie sociale la plus faible parce que c'est le métier le moins rémunéré, le plus difficile et le plus aléatoire. L'agriculture permettait de faire ce qu'on appelle une alliance inter-catégories socioprofessionnelles. Étaient confiées aux agriculteurs les missions principales suivantes : protéger la terre, nourrir les hommes, les dieux et les esprits. Ensuite, indiquer les bons sites aux étrangers et aux jeunes. Donc, l'agriculture n'avait pas pour mission principale de nourrir les individus.

La pratique de l'agriculture comme moyen premier et souvent unique de subsistance n'est pas tributaire de l'origine ou du lignage de celui qui la pratique. En définitive, on n'élève ni ne cultive par héritage social mais plutôt par nécessité vitale de pouvoir se nourrir avec sa famille. Dans le système africain,

⁴ In Étude n° 9 du Labo Citoyennetés, Ace-Recit, intitulé *La grandeur de la cité*.

la propriété a toujours été minimale. La production est restée beaucoup plus longtemps confinée au niveau familial, clanique dans un contexte où il n'y avait pas pénurie de terre.

Dans ce système, on avait pris des précautions pour éviter que certains n'accaparent le capital. Dans le modèle de base de cette organisation, la communauté et les individus avaient des droits sur le sol.

« Il y avait des propriétaires éminents, à savoir la famille, le village, ou la collectivité de la chefferie traditionnelle. Et la propriété réelle était en fait un usufruit. Ce n'était pas une propriété à la romaine, mais un « *usus, fructus, abusus* »⁵.

Depuis quelques décennies, on note un rapport à la propriété qui diffère de celui des coutumes ancestrales. La chefferie, unanimement respectée de tous les membres du village, attribuait les terres à qui en avait besoin, et les espaces à défricher ne manquaient pas. Désormais, la donne a quelque peu changé sous bien des aspects, car l'autorité de la chefferie doit prendre en compte une administration qui délivre des titres de propriété et quadrille le territoire national en parcelles, lesquelles ne suffisent plus pour tout le monde. Il faut souvent attendre d'hériter de son père.

Les parcelles ont une valeur commerciale qu'elles ne possédaient pas jusqu'alors ; elles sont désormais exposées à la loi féroce de l'économie de marché.

C'est ainsi que l'on peut assister à une répartition moins équitable des terres car certains ont l'argent pour se les payer et d'autres non, sans compter une spéculation galopante qui fait flamber les prix dans certaines régions et rend parfois l'accès à la propriété tout simplement impossible.

Antérieurement, et encore actuellement dans certaines zones, l'agriculture, dans le contexte *burkinabé*, n'est pas une profession exclusive, définitive. Elle est en général un gagne-pain provisoire, qui comble le vide des espoirs nourris en attendant d'avoir mieux, et peut-être en attendant de partir. Ce qui enlève tout caractère professionnalisant à la pratique agricole : l'on n'est pas professionnel d'un maillon dans la chaîne, mais praticien amateur intervenant dans tous les maillons de la chaîne : on forge soi-même la hache de sa daba, on prépare soi-même la fumure pour son champ, en amont, et on se retrouve vendeur de sa production en aval.

⁵ A *quand L'Afrique*, Joseph Ki-Zerbo.

Ce qui écarte définitivement toute notion de spécialisation, et donc de maîtrise réelle et professionnelle d'un maillon dans la chaîne de production, maillon pourtant suffisant pour constituer un métier. Cela engendre à coup sûr un manque d'efficacité. L'agriculteur n'étant pas spécialiste de l'aménagement de la fumure, le sceau de l'amateurisme se ressentira sur la production ; n'étant pas commerçant, il ne lui est pas possible d'avoir une vision objective des marchés, et, subséquentement, il ne pourrait savoir sur quel marché faire quelle offre et à quel prix, et peut-être même à quelle période.

Cela maintient tous les ruraux qui ne sont pas producteurs professionnels d'une filière donnée dans la paysannerie (95 % de la population).

La pratique agricole reste donc confinée au rang d'activités ponctuelles et potentiellement de subsistance.

Elle ne constitue pas pour le moment une source significative d'emploi dans les pays de la savane et du Sahel.

Dans le contexte actuel, les seuls professionnels de l'agriculture sont en définitive les fonctionnaires ; les ingénieurs, les ATS et les agents d'agriculture.

C'est dire que dans une situation où l'on a 95 % de la population considérée comme des agriculteurs, il n'y a qu'une infime proportion de cette estimation en réalité qui la pratique de façon professionnelle, donc techniquement rentable. Les paysans, surtout ceux des catégories sociales qu'on pourrait qualifier de « catégories faibles », accusent le coup et optent pour la recherche de zones géographiques plus favorables,

Les catégories sociales dévolues aux pratiques agricoles reçoivent pour principales missions de protéger la terre, de nourrir les hommes, les dieux, les esprits, d'indiquer les bons sites aux jeunes et aux étrangers. On reste donc en plein dans une logique et dans une vision très traditionaliste de la pratique agricole qui n'intègre en rien la nécessité d'en faire un métier avec pour objectif d'accroître les rendements.

Ce qui rend l'agriculture encore plus précaire et rebutante pour les jeunes urbains et ruraux est l'insécurité foncière exacerbée sous l'effet de plusieurs facteurs :

- l'accroissement de la population qui entraîne un accroissement de la demande en terre cultivable ou de pâturage,
- la raréfaction des ressources naturelles due à la surexploitation et à l'insuffisance d'entretien et de protection,
- l'émergence de nouvelles formes d'exploitation (aménagement des bas-fonds, plantation de vergers et de forêts) qui modifient le rapport juridique de l'homme à la terre,
- l'incertitude du cadre normatif de gestion de ces ressources.

Migration actuelle

- Vu de façon plus globale, au-delà de ses aspects de fuite et de conquête, l'émigration se présente de plus en plus comme une demande sociale de la part des pays pauvres vers les pays développés, du Sud vers le Nord, et cette demande n'est pas dans tous les cas une façon de fuir la pauvreté, mais de pouvoir jouir d'un certain nombre de droits humains, plus accessibles. On note en outre une demande sociale en matière de démocratie, d'accès aux fruits des innovations technologiques dans les différents domaines de compétence.

- Il faut dire qu'en Occident il y a une demande en matière d'immigration qui ne dit pas son nom, une demande qui se présente sous forme d'offre en matière de petits métiers qui sont comme réservés aux immigrés, au petit peuple. Par ailleurs, on ne saurait omettre de souligner cette demande forte de l'Occident vis-à-vis des compétences extérieures en matière de sport, de culture...

Il y a certes ce paradoxe apparent de l'Occident qui, en même temps qu'il accueille volontiers les compétences extérieures dont il a besoin (on parle aujourd'hui d'immigration choisie), cherche à fermer ses portes à l'immigration.

- On pourrait aussi parler d'une demande de mixage des populations : de plus en plus de couples métis se fondent à travers le monde. Cela pourrait être vu comme une régénérescence, la réponse à un besoin de renouvellement d'une société vieillissante.

- Avec le modernisme, la politique qui peut aussi avoir ses revers et ses aléas, certaines migrations adviennent sur fond politique, avec des exils prolongés ou à vie.

- Par ailleurs, il faut dire que certains événements dissuadent les hommes et les femmes de quitter leur pays et leur village. On observe un repli sur le local. Dans le contexte africain, l'avènement des frontières depuis les indépendances produit à l'intérieur des nations un nationalisme qui s'affirme, ce qui peut se traduire par des réactions brutales du type de celle qu'on a pu observer entre Ivoiriens et Burkinabé en terre ivoirienne, ou entre Ghanéens et Libériens au Ghana.

En somme, il ne serait pas exagéré d'affirmer qu'il n'y a jamais eu de contexte plus favorable aux migrations que le XXI^e siècle.

Quelles perspectives

Aujourd'hui, alors que nous avons vécu des transformations sociales, la migration est en train de perdre de

son mythe. Ce n'est plus inscrit dans les pratiques des gens comme une obligation, comme une réponse à une situation précise. L'émigration se fait maintenant au hasard. Face à l'absence de service public de base, elle n'est plus une solution alternative. La population réclame des écoles, des puits, des périmètres maraîchers, elle demande des maternités, des centres de santé, et des pistes rurales pour pouvoir rester et s'installer dignement chez elle. Ceci peut être interprété comme un désir intense de viabilité et de vivre dans des conditions meilleures. Par ailleurs, les gens commencent à construire en dur, en ville comme en campagne. On voit par-ci, par-là des maisons en tôle, en dur, des maisons en pierre, démontrant une certaine stabilisation de la population puisque auparavant on ne construisait qu'en terre battue ou en chaume. Des lotissements avec eau, électricité et téléphone voient le jour.

Le renforcement de la citoyenneté nationale et communale estompe l'envie de migrer des populations. La réflexion doit donc se concentrer sur l'amélioration des conditions de vie, de conditions de production et d'utilisation des services publics de base pour permettre aux populations de vivre mieux dans leur village.

Il y a nécessité de penser des politiques qui puissent garder les jeunes dans leurs terroirs. C'est même un euphémisme de le dire si simplement.

Mais comment garder des gens chez eux quand tout dedans semble leur tourner le dos et quand tout dehors semble les appeler, les attirer ?

Pour amoindrir les mouvements migratoires, il faudrait penser à une redistribution plus équitable des retombées des progrès technologiques enregistrés dans le monde, une redistribution plus équitable des équipements socio-économiques, un accès plus équilibré de part et d'autre à la liberté d'opinion, des religions, une chance plus égale de part et d'autre sur la planète de pouvoir se réaliser.

Il faut présenter aux jeunes Africains prétendant à l'émigration l'autre visage que peut avoir l'Occident à savoir : le chômage, le sous-emploi, l'injustice, l'amertume, la drogue, le suicide...

Il se pose aussi l'impérative nécessité de mettre à la disposition des populations rurales un minimum de services publics de base au niveau local. Si l'école, les centres de soins et les maternités, les logements en dur cessent d'être un luxe en milieu rural, cela constituerait très certainement une réponse aux attentes des migrants. Les événements de la Côte d'Ivoire,

et souvent les rapatriements de l'Europe, ont contribué à démontrer l'intérêt que peuvent avoir les diasporas à rentrer chez eux si les conditions d'une vie meilleure sont réunies. Au niveau communal, et dans la dynamique de la décentralisation, si une gestion locale permet de dégager des perspectives et des alternatives pour permettre aux jeunes de prendre en main leur destinée et celle de leur cité en restant chez eux, il est certain que le nombre des candidats à l'émigration chuterait.

Par ailleurs, il faut que l'agriculture s'adapte aux exigences actuelles des pratiques professionnelles, non pas en se calquant sur le modèle occidental, qui, à l'évidence, est décalée par rapport à notre contexte, mais en épousant une dynamique de réorientation adaptée.

Il y a une nécessité évidente de dispatcher les rôles dans la chaîne de production agricole pour en faire des métiers pleins. Il s'agit, là, d'une simple question d'organisation des intervenants, en amont comme en aval.

Si l'on peut faire en sorte que seulement 50 % des 95 % de paysans épousent cette dynamique et se reconvertissent exclusivement dans des métiers sous-jacents à l'agriculture, alors, nous pensons que l'agriculture pourrait être un moyen de lutte contre l'émigration des jeunes en campagne.

Conclusion

Les flux migratoires sont une réalité qui touche bien des sociétés dans l'ouest de l'Afrique, et sont souvent vus comme le seul recours à un statut, voire à un salut social, et il est vrai que dans certains cas, il a pu contribuer à un certain épanouissement des migrants.

Mais règle-t-on vraiment les problèmes d'une société, une société règle-t-elle ses problèmes en se vidant de ses fils, au prétexte que ces derniers doivent aller chercher les solutions à leurs difficultés existentielles et de besoins d'occupation professionnelle ailleurs ?

Des questions ont été posées, des pistes de solutions souvent très théoriques effleurées, mais sur le terrain et de façon très concrète, il est temps d'amorcer des dynamiques nouvelles, des politiques sérieuses de fixation des jeunes dans leurs terroirs prenant en compte toutes les réalités sociales, culturelles et économiques.

L'élargissement des opportunités d'emplois et de revenus pour les pauvres passe par la création des conditions nécessaires à une croissance accélérée dans le secteur agro-pastoral, ce qui

permettra un gain net de ressources, du fait de l'accroissement des recettes d'exportation et des économies réalisées sur la baisse des importations de produits alimentaires. Ce surplus de ressources permettra d'une part de financer l'accès aux services sociaux et d'effectuer des transferts aux pauvres et, d'autre part, d'améliorer le niveau de revenu moyen des producteurs agricoles.

Ce double effet d'efficience économique fait du développement accéléré des activités agricoles l'un des moyens les plus efficaces de réduction de la pauvreté. Par conséquent, les programmes de sécurisation économique des populations les plus pauvres porteront principalement sur les catégories les plus vulnérables qui sont avant tout les agriculteurs vivriers.

A cet effet, les actions pourraient être articulées sur cinq éléments stratégiques :

- la diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole par la gestion de la fertilité des sols, la promotion de l'hydraulique rurale, l'amélioration et la sécurisation foncière ;
- l'intensification et la modernisation de l'activité agricole par l'amélioration de la recherche et sa liaison avec la vulgarisation et l'amélioration de l'accès aux équipements et aux intrants agricoles ;
- l'augmentation et la diversification des revenus ruraux en favorisant l'accès au crédit, en assurant la monétisation de la production et la compétitivité des cultures de rentes ainsi que la promotion des activités génératrices de revenus et d'auto-emploi ;
- l'amélioration du désenclavement notamment les pistes rurales et l'électrification rurale ;
- le soutien aux organisations de producteurs et aux infrastructures collectives.

